Plénière CESER le 15 septembre 2026

Instabilité économique : quels impacts pour l'économie régionale

Projet d'intervention – Groupes CGT, FSU, UNSA, SOLIDAIRES

Quand le sujet de l'instabilité économique s'est imposé, ce sont les impacts des mesures douanières de l'administration Trump qui étaient le facteur de déstabilisation. Quand le rapport est présenté, ce sont les répercussions d'un été chaud, qui sera pourtant le plus frais que nous aurons à connaitre selon nombre de climatologues qui s'imposent à l'agenda. Entre temps, un conflit au Moyen-Orient a fait s'envoler encore un peu plus les coûts de l'énergie, perturbé les approvisionnements en engrais pour le secteur agricole, ceux de l'aluminium pour l'industrie… A chaque crise, emploi, conditions de travail, pouvoir d'achat issu des revenus du travail ou des retraites sont affectés, notamment pour les plus fragiles.

Le rapport présenté s'attache à rappeler le cadre, c'est-à-dire le contexte international et national, dans lequel l'économie régionale évolue, suivi d'un approfondissement sur quelques secteurs régionaux importants.

Le rapport dégage 5 recommandations que nous partageons globalement :

⇨Pour les 4 premières, en ce qu'elles mettent l'accent sur l'intérêt

- De rétablir un dialogue social et territorial, en s'appuyant sur la mise à disposition d'une information partagée.
- D'intégrer la situation des structures qui contribuent à la performance des entreprises, à l'exemple des clusters et des pôles de compétitivité sur les enjeux d'innovation et de mutualisations de moyens industriels ou encore celle des relations à l'intérieur des filières pour leur évolution.

⇨Pour la cinquième, en ce qu'elle souligne, en creux, les limites du cadre régional sur nombre d'enjeux, notamment en matière de souveraineté et de politique industrielle face aux volontés hégémoniques des USA et de la Chine.

Les 4 premières recommandations recoupent assez largement des conclusions et des pistes de suivi qui s'étaient dégagées du Forum "Réussir la transition industrielle" de novembre 2019. Malgré les démarches effectuées pour les faire connaitre, l'intérêt qu'elles avaient rencontré, le choc du Covid, les choix qu'auraient permis les moyens financiers trouvés pour le "quoi qu'il en coûte", celles-ci n'ont pas connues un début de mise en œuvre.

Les organisations CGT, FSU, UNSA et SOLIDAIRES voteront favorablement ce rapport.

Mais quand trois chocs provoquent de l'instabilité dans une période si courte, c'est aussi aux causes de l'instabilité qu'ils convient de s'intéresser.

De nombreux économistes ont mis en lumière les liens entre la forte instabilité financière et le mouvement de globalisation financière qui s'est mis en place à compter des années 80. Domique PLIHON liste ainsi une douzaine de crises issues du système financier sur cette période. D'autres voient dans la configuration actuelle, avec le ralentissement de l'activité économique, la montée des taux d'intérêt sur un endettement public comme privé important, les tensions sur le crédit privé, un des compartiments du "shadow banking", et une potentielle "bulle IA" un risque de nouvelle crise financière majeure.

Instabilité économique ou situation de "polycrise", c'est le second concept qui nous semble plus à même d'éclairer la situation actuelle et permettre la recherche de propositions pour un développement humain durable. Introduit par Edgar MORIN, le concept mettait, dès 1993, en lumière l'interconnexion entre des crises économiques, écologiques, sociales et culturelles résultant des ruptures dans les mécanismes de régulation environnementaux (avec le dépassement des limites planétaires), sociales (avec l'aggravation des inégalités et la perte de cohésion sociale) et économiques (avec les dysfonctionnements structurels du système financier mondial). Il soulignait leur évolution simultanée et leurs effets cumulatifs qui se produisent sur des temporalités et des échelles territoriales variées. "Le tout (étant) encore plus dangereux que la somme des parties" selon l'expression de l'historien britannique Adam TOOSE.

Faut-il rappeler que le dernier choc en date, cet été trop chaud, s'inscrit, en fait, dans une trajectoire de réchauffement climatique, parfaitement documentée quant à ses origines, sa trajectoire, ses répercussions si elle n'est pas maitrisée , bien au-delà de la seule perturbation temporaire de l'activité économique.

Interrogée sur les mesures prises pour y répondre, Myriam MERAD, directrice de recherche CNRS et spécialiste de la gouvernance des crises, pointe dans un entretien récent, notamment :

- L'insuffisance "d'une gestion dans l'urgence des problèmes…..(de laquelle) ne se dégage pas une pensée, ni une trajectoire politique d'amélioration. … Un manque d'anticipation, de vision globale de ce qui est en train de se construire".
- La "diminution des investissements publics … (la destruction et le démantèlement) … des institutions publiques, scientifiques et d'expertise, qui sont là pour appuyer l'action publique à aller dans le bon sens".
- Et, face à la perspective de laisser encore plus libre cours au marché, la nécessité "d'interroger la pertinence de l'action politique et la pertinence des politiques publiques pour lutter contre le changement climatique (pour)… en faire un objet scientifique et politique, … donc un objet démocratique".

Un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement prévient que le seuil de 1,5 C de réchauffement devrait être franchi dans les prochaines années. L'enjeu, souligne le PNUE, est désormais d'empêcher que ce dépassement ne s'installe : plus il sera important et prolongé, plus les dommages seront lourds et certains changements difficiles, voire impossibles, à inverser. "Chaque fraction de degré coûtera des vies, détruira des moyens de subsistance, aggravera les inégalités et poussera les écosystèmes vers des dommages irréversibles", a averti António GUTERRES.

Un avertissement que, en septembre 2026 à l'échelle de la Région, nous devons mettre au passé simple : des vies ont été perdues, des moyens de subsistance, à commencer par les produits alimentaires, ont été détruits, les inégalités se sont accentuées, des écosystèmes ont subi des dommages irréversibles, et nous ajouterons que de nombreux travailleurs ont été confrontés à des conditions de travail profondément dégradées.

Dans notre rôle d'expression de la société civile organisée, nous ne pouvons faire comme si cela était derrière nous.